

« Une journée aux châteaux » : En 2026, les Loir-et-Chériens pourront découvrir gratuitement cinq sites emblématiques

Suite au succès indéniable des éditions précédentes, le conseil départemental reconduit, en 2026, son opération « Une journée aux châteaux ». Cette neuvième édition permettra aux Loir-et-Chériens de découvrir, du samedi 19 septembre au dimanche 18 octobre, cinq sites emblématiques du territoire : le château de Chambord, la Commanderie templière d'Arville, ainsi que les trois maisons à thème de Sologne. Les réservations seront, comme toujours, à faire sur departement41.fr à partir du 8 septembre.

Initiée en 2017 par le département, l'opération « Une journée aux châteaux » a, en huit éditions, permis à plus de 270 000 Loir-et-Chériens de (re)découvrir les richesses patrimoniales de leur territoire et du Val de Loire. Soucieux d'offrir à tous les publics, et en particulier ceux qui peuvent en être éloignés, une parenthèse ludique, culturelle et pédagogique, le département de Loir-et-Cher renouvelle l'opération « Une journée aux châteaux » pour 2026. Pour cette neuvième édition, ce ne sont d'ailleurs pas trois mais cinq sites qui seront à découvrir gratuitement et qui offriront aux visiteurs un véritable voyage à travers les époques.

Le château de Chambord, joyau de la Renaissance et emblème du Loir-et-Cher

Véritable symbole du Loir-et-Cher et plus largement du Val de Loire, le Domaine national de Chambord – qui fût le premier site retenu en 2017 à l'occasion du lancement de cette opération – sera de nouveau accessible gratuitement pour les Loir-et-Chériens en 2026. Monument le plus fréquenté du Val de Loire avec un peu plus d'un million de visiteurs par an, le château de Chambord est aussi et surtout un joyau incontournable de la Renaissance. Fruit de la volonté et de l'ambition de François I^{er}, il est connu et reconnu pour son architecture grandiose ainsi que son célèbre escalier à double révolution, derrière lesquels plane aussi l'esprit de Léonard de Vinci. Outre ces deux éléments emblématiques, les Loir-et-Chériens pourront également (re)découvrir le logis de François I^{er}, la chapelle, la légende des cheminées qu'on retrouve au détour de chaque pièce ou encore les jardins à la française reconstitués il y a une dizaine d'années.

La Commanderie templière d'Arville, voyage au cœur de l'époque médiévale

Après la Renaissance, les Loir-et-Chériens auront également, cet automne, la possibilité de plonger au cœur de l'époque des moines-soldats du Moyen-Âge en visitant la Commanderie templière d'Arville (Couëtron-au-Perche). Fondée vers 1130, elle était à l'origine une base arrière de l'Ordre du Temple, jusqu'à la dissolution de celui-ci au début du 14^e siècle. La Commanderie d'Arville est alors reprise par les Hospitaliers (Ordre de Malte), qui la gèrent jusqu'à la Révolution française. Commanderie templière parmi les mieux conservées de France, elle bénéficie actuellement d'un large programme de rénovation soutenu à hauteur de 600 000 € par le département et qui sera achevé à l'horizon du printemps. Les Loir-et-Chériens pourront découvrir un espace muséographique moderne et pédagogique qui retrace l'histoire des croisades, la vie quotidienne des templiers, différents objets historiques, ainsi que la grange dimière et le pigeonnier.

Les maisons à thème de Sologne, à la découverte des traditions du Loir-et-Cher

Territoire unique en son genre et emblématique du Loir-et-Cher, la Sologne, avec ses emblèmes et ses traditions, se découvre notamment au détour de trois maisons-musées. La Maison des étangs (Saint-Viâtre), à travers son nouveau parcours muséographique, met en lumière l'écosystème, la faune et la flore de ce qui est aujourd'hui l'une des plus grandes zones humides de France. La Maison du cerf (Villeny), propose aux curieux de découvrir l'un des rois de la forêt, de l'évolution de ses bois aux secrets de son brame. Enfin, la Maison du braconnage (Chaon) met à l'honneur la tradition de la chasse clandestine en Sologne, afin de découvrir ce territoire et son identité (histoire de braconnage, ses techniques ancestrales, son architecture singulière).

« Avec cette neuvième édition, le conseil départemental de Loir-et-Cher aura ouvert les portes de plus de vingt sites aux habitants : des joyaux du "carré d'or" des châteaux de la Loire aux lieux les plus secrets du Val de Loire. En facilitant l'accès à ces monuments d'exception, le département réaffirme sa priorité : mettre la culture et la richesse de notre patrimoine à la portée de tous », a tenu à souligner Philippe Gouet, président du département.

Suivez-nous sur departement41    

Émilie Dupont – Attachée de presse
emilie.dupont@departement41.fr
02 54 58 54 60 – 06 75 71 23 10